

# Rapport public Parcoursup session 2023

Lycée Jean-Baptiste Say - CPGE - PTSI

## Les données de la procédure

Les données de la procédure correspondent aux données de la phase principale, calculées au 07 juillet 2023.

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Nombre de places proposées	Nombre de voeux confirmés	Nombre de propositions d'admission en procédure principale	Rang du dernier admis en procédure principale	Taux minimum boursier
Lycée Jean-Baptiste Say - CPGE - PTSI	Jury par défaut	Tous les candidats	45	1425	158	171	9

# Le rappel des caractéristiques de la formation

## Attendus nationaux

S'intéresser aux domaines des sciences, de la technologie et des mathématiques ainsi qu'aux démarches associées (analyse, modélisation, résolution de problème, expérimentation et communication).

Disposer de compétences dans les disciplines scientifiques. Ces compétences peuvent être attestées notamment par les résultats obtenus en première et au cours de l'année de terminale en physique-chimie, mathématiques et, le cas échéant, en sciences de l'ingénieur ou en informatique.

Posséder des aptitudes à un travail approfondi et des capacités d'organisation.

Disposer de compétences de réflexion, d'argumentation et d'expression, écrites et orales, attestées par les résultats dans les classes de première et de terminale.

## Conditions d'inscription

Les candidats, titulaires ou en préparation d'un baccalauréat français ou d'un titre admis en équivalence, sont autorisés à s'inscrire.

## Contenu et organisation des enseignements pour la formation

Le programme de formation est défini par le ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche. Il comporte un horaire hebdomadaire important consacré aux sciences (10 h de mathématiques, 8 h de physique, 8,5 h de sciences industrielles de l'ingénieur, 2 h d'informatique), un horaire réservé à l'étude des lettres et des langues vivantes (2 h de français-philosophie, 2 h de langue vivante) et un horaire de TIPE (Travaux d'Initiative Personnels Encadrés) pour permettre aux étudiant(e)s de faire preuve d'initiative et de créativité et aussi de mettre en oeuvre leur compétence d'analyse et de synthèse. Des horaires sont prévus chaque semaine pour des évaluations, sous forme de devoir surveillé (4 h) et d'interrogations orales (2 h).

A cet horaire s'ajoutent 2 h de TD de SII pour ceux qui n'ont pas pris la spécialité SI en terminale et 2 h de langue vivante (LV 2) pour ceux qui veulent maintenir et perfectionner leur niveau de langue. 2h d'activités sportives sont aussi proposées.

# Les modalités d'examen des vœux

## Les modalités d'examen des vœux

La commission d'examen des vœux a étudié l'ensemble des candidatures, et les a classées au regard des critères généraux établis au début de la procédure Parcoursup :

- le niveau de connaissance scientifique,
- le niveau d'expression orale et écrite,
- l'aptitude à comprendre des notions abstraites,
- la capacité à fournir un travail régulier,
- la capacité à assimiler de nouvelles connaissances,
- la capacité à rester concentré pendant la durée d'un cours.

La prise en compte de ces critères généraux par la commission d'examen des vœux est résumée dans le tableau synoptique.

Lors d'une première analyse, chaque candidature a été examinée par au moins un membre de la commission. Les candidatures retenues après la première analyse ont été examinées par au moins deux membres de la commission. Le traitement automatisé a permis d'interclasser les candidatures que la commission n'avait pas différenciées.

## Avez-vous eu recours à un traitement algorithmique ?

Un traitement algorithmique permettant essentiellement, à partir des données quantitatives et qualitatives figurant dans les dossiers, de calculer les moyennes des notes récupérées ou attribuées aux candidats, a été mis en œuvre par la commission d'examen des vœux afin de l'aider dans ses travaux, et non se substituer à elle.

Ce traitement automatisé, dont le paramétrage a été effectué par la commission d'examen des vœux en fonction des critères que ses membres ont définis, a été utilisé pour effectuer une première analyse des candidatures et un pré-classement de ces dernières. La commission d'examen des vœux s'est en partie fondée sur ces éléments pour apprécier les mérites des candidatures.

# Enseignements de la session et conseils aux candidats

## Enseignements de la session et conseils aux candidats

### Des résultats scolaires homogènes

Si les concours accessibles à l'issue d'une formation en PTSI/PT (essentiellement la Banque PT) proposent un grand nombre de places en grandes écoles d'ingénieur et écoles normales supérieures, les places dans les écoles les plus demandées (et donc les plus sélectives) ne sont accessibles qu'à des candidats qui obtiennent de bons résultats dans toutes les épreuves aux concours. Un niveau exceptionnel dans une discipline ne permet pas de compenser des résultats plus modestes dans d'autres.

C'est pourquoi la commission est attentive, lors de l'examen des vœux, à la fois au niveau académique dans les disciplines scientifiques (mathématiques, physique-chimie, sciences de l'ingénieur...) mais aussi à celui dans les disciplines littéraires (français, philosophie, langues vivantes). Des candidatures avec de très bons résultats dans le pôle scientifique peuvent ainsi être classés après d'autres dont les résultats entre le pôle scientifique et le pôle littéraire sont plus homogènes.

Les résultats dans les autres matières (histoire-géographie, sciences de la vie et de la terre, éducation physique et sportive, options diverses...) revêtent une moindre importance (sans être nulle), mais sont tout de même examinés par la commission pour évaluer notamment les méthodes de travail et les compétences de savoir-être. En effet, l'accélération du rythme de travail en CPGE exacerbe les conséquences de difficultés de concentration ou de méthode de travail. Les candidatures dans lesquelles de telles difficultés apparaissent obtiennent logiquement un moins bon classement.

Le suivi par les candidats de modules ou options en dehors de leur établissement, ou encore de cours particuliers portant sur les programmes de CPGE n'est pas recommandé : ce n'est en aucun cas un prérequis, et ce n'est pas pris en compte lors de l'examen de la candidature. Il est préférable de s'assurer que le programme du lycée est maîtrisé : celui-ci sera utilisé comme point de départ pendant la formation.

Il est donc fortement conseillé aux futurs candidats de travailler toutes les disciplines, et de se préparer au rythme d'une CPGE en perfectionnant leur méthode de travail.

### Une formation accessible à tous les profils

La formation est ouverte à tous les (futurs) détenteurs d'un bac général, quels que soient les enseignements de spécialités choisis. Le suivi d'enseignements de spécialités scientifiques correspondant à la filière PTSI (mathématiques, physique, sciences de l'ingénieur) est toutefois fortement recommandé aux futurs candidats, ne serait-ce que pour qu'ils s'assurent de leur goût pour les études scientifiques. Notons que l'absence d'une ou plusieurs de ces disciplines dans le cursus d'un candidat n'est pas rédhibitoire.

Chaque année, la commission reçoit des candidatures d'élèves en réorientation (après une première année d'une autre filière de CPGE, une année PACES ou encore une première année en école d'ingénieur à admission post-bac), et en classe une partie. Une réorientation étant une décision importante, il est attendu que celle-ci soit expliquée et argumentée dans le projet de formation motivé.

### **Pas de critères de sélection cachés**

Lors de discussions avec de futurs candidats, les membres de la commission d'examen des vœux ont pu constater que certaines idées fausses pouvaient circuler. L'origine géographique des candidats n'est pas prise en compte par la commission : il n'est pas nécessaire qu'un dossier soit issu d'un "lycée parisien" pour qu'il soit classé. Les vœux classés proviennent de tout le territoire français (outre-mer compris), ainsi que de l'étranger. Un préjugé malheureusement encore existant prétend que la filière PTSI, voire plus largement en CPGE scientifique, n'est pas adaptée ou accueillante pour les filles : c'est bien évidemment faux. Dans la filière PTSI du lycée Jean-Baptiste Say, le taux de filles oscille depuis quelques années entre 20 et 40% de l'effectif, et aucune différence notable de résultat au concours n'est observée.

Le lycée Jean-Baptiste Say organise habituellement chaque année une "Journée Portes-Ouvertes" destinée à présenter ses différentes filières de CPGE, y compris celle de PTSI. Cette journée est destinée à renseigner les éventuels candidats intéressés et leurs familles sur le principe des CPGE, la filière PTSI-PT en général, et plus particulièrement celle de Jean-Baptiste Say avec une visite d'un laboratoire et une présentation de l'internat. Durant cette journée, les enseignants de CPGE sont disponibles pour échanger avec les visiteurs. Ces échanges ne sont pas des entretiens préalables à la candidature : la présence à cette journée porte ouverte n'est pas prise en compte lors de l'examen des vœux. Il est donc inutile de participer à cette journée dans l'unique but d'améliorer le classement d'une future candidature. Les élèves et leurs familles ayant des interrogations sur la formation y sont en revanche les bienvenus.

Les éventuels candidats ne doivent donc pas s'autocensurer en raison de (faux) critères sur leur cursus ou leur profil.

# Tableau Synoptique

Champs d'évaluation	Rappel des critères généraux	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Résultat académique	Résultats dans les matières scientifiques	Tous les critères généraux	Notes, moyennes, rangs, appréciations dans les matières scientifiques	Essentiel
	Résultats dans les matières littéraires	Tous les critères généraux	Notes, moyennes, rangs, appréciations dans les matières littéraires	Essentiel
	Progression des moyennes	Tous les critères généraux	Moyennes, appréciations dans toutes les disciplines	Essentiel
Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire	Méthode de travail	Tous les critères généraux	Appréciations et avis (bulletins et fiche avenir)	Essentiel
	Acquisition de la démarche scientifique	Tous les critères généraux	Appréciations et avis (bulletins et fiche avenir) dans les matières scientifiques	Essentiel
	Qualité de l'expression écrite et orale en langue étrangère	Tous les critères généraux	Notes, moyennes, rangs, appréciations dans les matières de langues vivantes	Essentiel
	Qualité de l'expression	Tous les critères généraux	Notes, moyennes, rangs, appréciations dans les matières littéraires (français, philosophie)	Essentiel
Savoir-être	Autonomie	Tous les critères généraux	Toutes appréciations (bulletin, fiche avenir)	Essentiel

	Capacité à fournir des efforts	Tous les critères généraux	Toutes appréciations (bulletin, fiche avenir)	Essentiel
	Concentration en classe	Tous les critères généraux	Toutes appréciations (bulletin, fiche avenir)	Essentiel
Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet	Capacité à réussir dans la formation	Tous les critères généraux	Tout élément de la candidature	Essentiel
	Cohérence et adéquation du projet aux débouchés de la formation	Tous les critères généraux	Projet de formation motivé, fiche avenir	Complémentaire
Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires	Aucun critère défini pour ce champ d'évaluation			

**Signature :**

Véronique REDINI,  
Proviseur de l'établissement Lycée Jean-Baptiste Say